

PAYSAGES AGRICOLES & BIODIVERSITÉ EN DRÔME

A LA RENCONTRE DE 10 ESPÈCES DE NOS ESPACES AGRICOLES

Les paysages drômois sont à l'image de la diversité des productions et des agriculteurs qui les façonnent : variés, vallonnés, vivants. Les espèces faunistiques et floristiques qui y passent, y vivent et s'y reproduisent sont nombreuses. Certaines sont patrimoniales - et souvent protégées, d'autres sont communes - mais non moins utiles. Cette plaquette met en lumière le lien intrinsèque entre l'agriculture de notre territoire (paysages, pratiques agricoles) et la biodiversité et ses enjeux de conservation. Et parce qu'on ne peut parler de tout, le choix a été fait de faire un zoom sur 10 territoires et 10 espèces que l'on peut y retrouver...

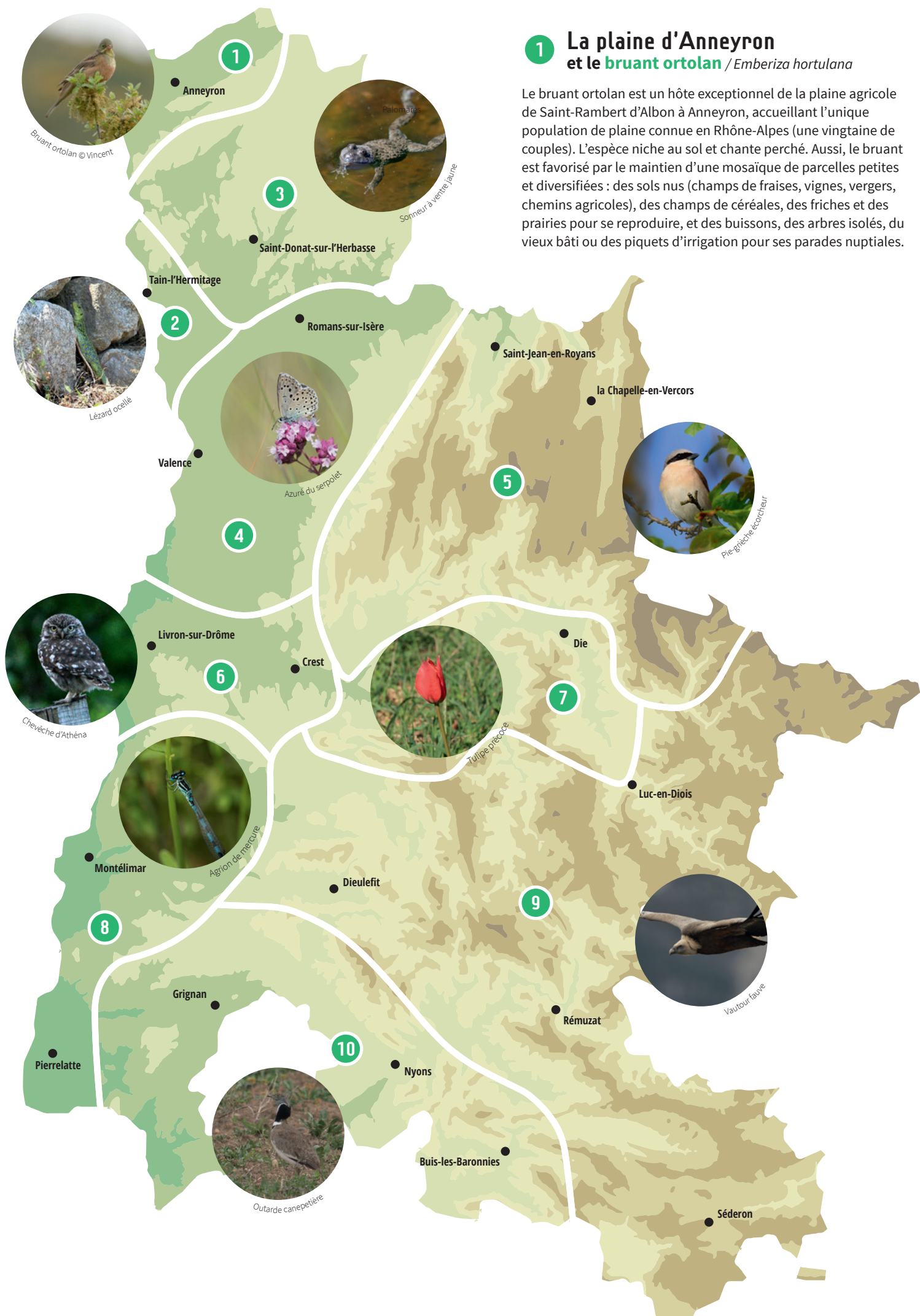


AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
DRÔME



1 La plaine d'Anneyron et le **bruant ortolan** / *Emberiza hortulana*

Le bruant ortolan est un hôte exceptionnel de la plaine agricole de Saint-Rambert d'Albon à Anneyron, accueillant l'unique population de plaine connue en Rhône-Alpes (une vingtaine de couples). L'espèce niche au sol et chante perché. Aussi, le bruant est favorisé par le maintien d'une mosaïque de parcelles petites et diversifiées : des sols nus (champs de fraises, vignes, vergers, chemins agricoles), des champs de céréales, des friches et des prairies pour se reproduire, et des buissons, des arbres isolés, du vieux bâti ou des piquets d'irrigation pour ses parades nuptiales.



2 Les vignobles rhodaniens et le lézard ocellé / *Timon lepidus*

Réputé dans le monde entier pour ses cépages de qualité, les vignes situées autour du pays de l'Hermitage constituent un habitat remarquable pour le lézard ocellé. Plus gros lézard d'Europe, il peut atteindre 60 cm et se reconnaît facilement par sa couleur verte et ses ocelles bleus présents sur les flancs. Les vignes avec présence de murets de pierres sèches à interstices non colmatés accompagnées de zones herbacées (bandes enherbées, mais aussi pelouses sèches attenantes) semblent jouer un rôle essentiel pour le maintien de cette espèce, lui assurant ressources alimentaires et gîtes.

4 La plaine de Valence et l'azuré du serpolet / *Phengaris arion*

L'azuré du serpolet est l'une des rares espèces de papillon à bénéficier d'une protection nationale et européenne. Les systèmes céréaliers et diversifiés avec présence de jachères et délaissés agricoles permettent à l'espèce de se développer. Ce papillon présente un cycle de vie complexe : il dépend à la fois d'une plante-hôte, l'origan, dont la chenille se nourrit aux premiers stades larvaires, et d'une fourmi-hôte, dont la chenille se nourrit du couvain jusqu'à sa métamorphose. Des pratiques économes en insecticides et en herbicides ainsi que le maintien d'habitats à strate herbacée assez haute et ponctuée de ligneux bas sont très favorables à l'azuré, en assurant une abondance de plantes-hôtes et de fourmières de grande taille.

6 Le Val de Drôme et la chevêche d'Athéna / *Athene noctua*

La chevêche d'Athéna est un petit rapace nocturne mais qui peut être visible de jour. Elle niche à faible hauteur dans les arbres creux et les vieux bâtis et utilise volontiers les nichoirs. Cette espèce est un bon allié de l'agriculture, en se nourrissant essentiellement d'insectes et de petits rongeurs comme le campagnol. Le maintien de prairies, l'entretien des arbres têtards, la préservation des vieilles haies et des arbres creux, et la pose de nichoirs artificiels permettent de favoriser l'espèce.

8 La plaine de Montélimar et Tricastin et l'agrion de mercure / *Coenagrion mercuriale*

À travers les champs agricoles de la plaine montilienne se dessine un maillage de canaux d'irrigation, zones humides regorgeant de biodiversité et offrant à de nombreuses libellules un lieu de vie. On retrouve par exemple l'agrion de mercure, une « demoiselle » discrète colorée de bleu et noir. Cette espèce protégée aime pondre dans la végétation aquatique. Un entretien raisonné des canaux et de leurs berges avec un léger curage et/ou un broyage de la végétation tous les 4 à 5 ans, combiné à un usage limité d'insecticides et la présence de bandes tampon favoriseront le maintien de l'espèce.

10 Le Nyonsais et l'outarde canepetière / *Tetrax tetrax*

L'outarde canepetière est un oiseau qui apprécie le maillage et la diversification des cultures avec comme préférences les milieux bas se rapprochant des steppes, prairies, vignes, cultures de céréales. Le vignoble du nyonsais accueille une dizaine de couples, seule population connue en Drôme. La présence de cette espèce y est localement conditionnée par la mosaïque d'habitats en herbe et non broyés au printemps : elle se reproduit dans les vignes enherbées, les friches viticoles, les prairies et les céréales, et aime chanter dans les bandes enherbées. La favoriser, c'est maintenir des parcelles fourragères, des bandes enherbées au sein des vignes, privilégier le binage, et limiter les traitements insecticides pour favoriser sa ressource alimentaire.

3 La Drôme des collines et le sonneur à ventre jaune / *Bombina variegata*

Le sonneur à ventre jaune est un petit crapaud protégé au niveau national et européen. En période de reproduction, il fréquente des mares, ornières, fossés et autres points d'eau plus ou moins temporaires, puis rejoint des abris hivernaux tels que des prairies, boisements, bosquets. La Drôme des collines, de par ses systèmes diversifiés d'élevage, de vergers et de céréales, est favorable à l'espèce. Pour aider à la préservation de cet amphibien, le maintien de milieux diversifiés : prairies pâturées, prairies de fauche, bois, haies, zones humides, est primordial. La création de petites mares temporaires, la conservation d'ornières, la mise en place de tas de bois ou de pierres sur les exploitations sont des aménagements aux impacts très positifs sur le sonneur.

5 Le Vercors et la pie-grièche écorcheur / *Lanius collurio*

Dominé par l'élevage herbivore et les céréales autoconsommées, le massif montagnard du Vercors possède de nombreux atouts pour la pie-grièche écorcheur. Cet oiseau, reconnaissable grâce à son dos brun et sa tête grise masquée d'un trait noir, utilise les friches, les haies mais aussi les fils barbelés des clôtures pour empaler les insectes qu'il chasse. Cette espèce se raréfie et la création ou la conservation des prairies de fauche et de pâtures, en lien avec le maintien ou la restauration d'éléments fixes du paysage (haies, arbres isolés, canaux...) participe à son développement sur notre territoire.

7 Le Diois et la tulipe précoce / *Tulipa raddii*

La tulipe précoce, une plante messicole rare et protégée en France, est présente dans les champs et leurs bordures de la Gervanne et du Diois. De couleur rouge, elle fleurit de mi-mars à mi-avril. Appétante pour les pollinisateurs précoces, cette plante sauvage est un emblème patrimonial des milieux agricoles. Un assolement comprenant des cultures d'automne et prairies temporaires lui est favorable. Un travail du sol léger à l'automne, en privilégiant les outils à dents, lui permet de multiplier les bulbes, mais un travail hivernal ou printanier lui est totalement défavorable. Une réintroduction de l'espèce dans les parcelles peut être envisagée.

9 La Drôme provençale et le vautour fauve / *Gyps fulvus*

Dans les vallées escarpées de la région des Baronnies, les vautours fauves règnent en maître dans les falaises. Les couples, fidèles, construisent dès l'hiver un nid dans une cavité rocheuse, qui n'accueillera qu'un seul petit. La présence de ces rapaces nécrophages en France est difficilement dissociable de l'existence d'élevages traditionnels (ovins, caprins, bovins). Ils participent au service d'équarrissage par l'élimination des cadavres d'animaux morts en exploitation (ou en estive) sur les placettes d'équarrissage réalisées à cet effet. Ce faisant, ces oiseaux participent à la limitation de la dispersion des maladies qui peuvent infecter le bétail. Les vautours signent ainsi une relation complémentaire entre l'agriculture et la biodiversité.

Les agriculteurs sont des acteurs incontournables de la préservation de la Biodiversité, l'un des grands enjeux du siècle à venir.

En plus de faire partie de notre patrimoine commun à tous, la Biodiversité rend de grands services à l'agriculture !

QUELQUES CONSEILS

CONSERVER OU RECONNECTER LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU PAYSAGE

mosaïque paysagère, taille des parcelles, arbres isolés, arbres creux, boisements et leurs lisières, haies diversifiées, bandes enherbées et fleuries, berges et canaux, bâti



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les chauves-souris se déplacent en se fiant principalement aux éléments paysagers linéaires (haies, lisières, bâti...). Elles peuvent donc chasser les insectes dans les parcelles si ces éléments existent ou sont recréés sur l'exploitation. Une seule pipistrelle commune peut consommer jusqu'à 3 000 diptères par nuit!



Pipistrelle commune © Yoann Peyerard

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un couple de mésanges charbonnières peut consommer jusqu'à 9 000 chenilles par couvée ! Les nichoirs à mésange peuvent être rapidement colonisés s'ils sont posés correctement. Ils permettent d'augmenter les populations jusqu'à 4 couples/ha.



LA CRÉATION D'AMÉNAGEMENTS

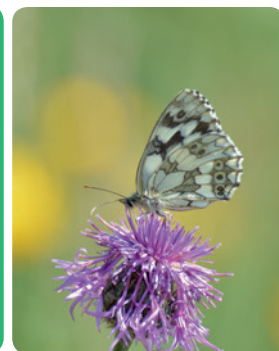
nichoirs, gîtes à chauves-souris, perchoirs à rapaces, abris, tas de pierres, de feuilles, de branchages, points d'eau



Nichoir à mésange bleue © Cindie Arlaud

LE SAVIEZ-VOUS ?

La période de reproduction des oiseaux et la période d'activité d'une majorité d'insectes pollinisateurs coïncident avec la période de fauche. Par ailleurs, en prairie permanente, laisser les plantes grainer une fois de temps en temps permet de régénérer certaines espèces moins concurrentielles. Cette biodiversité tant faunistique que floristique peut être favorisée notamment par : une fauche tardive, une fauche centrifuge, et en laissant par ci par là une bande de replis pour de nombreuses espèces.



Demie deuil © Julie Coutout

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES VERS DES PRATIQUES MOINS INTERVENTIONNISTES

limiter l'usage des produits phytosanitaires, privilégier le travail du sol léger comme le binage, adapter sa fauche



La LPO Drôme et la Chambre d'Agriculture en action

La LPO Drôme et la Chambre d'agriculture de la Drôme vous accompagnent dans la mise en œuvre d'aménagements et de pratiques favorables à la biodiversité au travers de formations, de la réalisation de diagnostics de biodiversité, de journées techniques autour de systèmes agricoles favorables à la biodiversité (la Plateforme TAB sur la ferme expérimentale d'Etoile-sur-Rhône, le salon Tech & Bio) et d'espaces naturels remarquables.

LPO DRÔME

18, place Génissieu
26120 CHABEUIL
04.75.57.32.39

drome@lpo.fr
www.lpo-drome.fr

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME

145, Avenue Georges Brassens
CS 30418
26504 BOURG LES VALENCE CEDEX
04.75.82.40.00
accueil@drome.chambagri.fr